

L'An DEUX MIL ONZE
et le Quatorze FEVRIER
à Vingt heures trente,

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. PERRIN Raymond, Maire.

**PRESENTS : Mlle ROUX M -Mrs PERRIN R - PHILIPPON M- BORDIN P-
DURAND G- G PION G- BUTIN N- COHAS D - CROZET G-**

Absents ayant donné procuration à :

Absents excusés : Mme CALLENAERE -BRUGIRARD F .

Absents :

Secrétaire de séance : M PION Gérard

4-2011

Objet :Avis sur l'Installation classée SAS ENTREPRISE CHARRIERE : renouvellement et extension d'exploitation

Monsieur le Maire rappelle l'objet du dossier transmis par M le Sous Préfet concernant la mise à l'enquête de la demande présentée par la société CHARRIERE, en vue d'obtenir l'autorisation de renouveler et d'étendre l'exploitation de la carrière de roches dures sise sur le territoire des communes de Champoly au lieu dit « Chivet » et Les Salles au lieu dit « Les Gouttes ». L'enquête étant close, le conseil doit émettre un avis.

Où les éléments du dossier et en après en avoir délibéré, le conseil unanime décide :

Vu l'avis de l'autorité environnementale

De donner un avis favorable à la requête.

Ainsi fait et délibéré les mois, jours et an que dessus,

Objet des délibérations
4-2011 : Avis sur l'Installation classée SAS ENTREPRISE CHARRIERE : renouvellement et extension d'exploitation

<u>Nom/ prénom des conseillers</u>	<u>Signature</u>	<u>Observations</u>
BORDIN PATRICK		
BUTIN NICOLAS		
CALLENAERE - BRUGIRARD FLORIANE	Absente excusée	
COHAS DIDIER		
CROZET GUY		

DURAND GILLES		
PHILIPPON MARC		
PION GERARD		
ROUX MARYLINE		
PERRIN RAYMOND, Maire		